

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 14 juillet 2025

Date de l'annonce publique : 04/07/2025

Date de la convocation des conseillers : 04/07/2025

Mode de participation

Présences	11	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Carelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	1	Klinski, Mireille (conseillère), procuration donnée au conseiller STOFFEL.
Absences	1	Excusés : Brix, Nadine (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence		CC.2025-07-14 - 6.01
Point de l'ordre du jour		6.01
Objet		Décompte de travaux - Equipement de dégrilleurs et de télégestion des ouvrages d'assainissement Livange

Le conseil communal,

Vu le décompte définitif, établi par le service technique communal le 20 mai 2025 et arrêté par le collège le 12 juin 2025, concernant les travaux d'adaptation des installations du réseau d'assainissement des eaux usées de la station de Livange, notamment l'installation de dégrilleurs aux stations de pompage ;

Considérant que le décompte définitif s'élève à : 113.580,10 €;

Vu la délibération du 15 décembre 2014 portant approbation du devis relatif à l'équipement de dégrilleurs et à la télégestion des ouvrages d'assainissement, et considérant que le devis pour l'équipement de l'ouvrage de Livange – FB 6.01 s'établissaient à : 99.450,00 €;

Vu les articles 4/520/211000/15007 (Frais d'études et frais de recherche et de développement (Réseau d'assainissement des eaux usées - Adaptation des installations (Installation de dégrilleurs aux stations de pompage - Station de Livange)) - 4/520/222100/15007 (Réseau d'assainissement des eaux usées - Adaptation des installations (Installation de dégrilleurs aux stations de pompage - Station de Livange)) du budget communal des exercices 2015-2020 ;

Vu l'article 47 de la loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu l'article 148 du règlement grand-ducal modifié du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le décompte définitif du projet suivant :

Projet	Montant en €
Décompte de travaux - Equipement de dégrilleurs et de télégestion des ouvrages d'assainissement Livange	113.580,10

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 21 juillet 2025

Le 2^e échevin,

Par délégation du bourgmestre du 17 juillet 2025

Le secrétaire communal ff,